La France regrette que les « résolutions » signées le 8 décembre par les trois chefs de file malgaches présents à Maputo s'écartent du cadre consensuel prévu par ces accords. C'est ce qu'il faut retenir des déclarations du porte-parole du ministère des Affaires étrangères et Européennes, en date du 10 décembre 2009, que vous trouverez plus loin.

Effectivement, Les trois anciens présidents malgaches, jetés du pouvoir par le peuple ne sont pas des hommes de parole. Avec la complicité de Joaquim Chissano qui représente plus la Sadc que la Communauté internationale, ils ont osé faire ce qu'il ne fallait justement pas faire. A force de tirer les diable par la queue, il fallait s'attendre à un retour de bâton.

Dans cette triste affaire qui ternit l'image déjà écornée de Madagascar, Ratsiraka et Ravalomananana ne se sont pas engagés directement. Ils ont laissé le soin à Zafy de commettre le forfait. L'intérêt supérieur du pays n'est pas dans ces manœuvres de vieillards amnésiques quand çà leur chante. Ils ont fini par écoeurer même les plus fervents de leurs « admirateurs ». Réponse du Président Andry Rajoelina, ferme et décidé :

VIDEO EN FRANÇAIS DES DECLARATIONS DU PRESIDENT ANDRY RAJOELINA

« Les trois mouvances, ou plutôt les trois chefs de file ont renié les dispositions pourtant claires dans la Charte de la Transition et dans l'acte additionnel. Par ailleurs, ils ont envoyé une lettre pour s'opposer à la participation de Madagascar avec la délégation conduite par ma personne. Et je tiens à le dire, j'ai reçu l'invitation à participer à la réunion qui se déroule actuellement au Danemark. J'ai noté que cela porte atteinte, à la fois grave et inacceptable à l'honneur de notre pays et à celui du peuple malgache. Et pourtant, tout monde l'ignore, qu'en ma qualité de Président de la Transition, exerçant les fonctions du Chef de l'Etat, et conformément à la pratique et aux coutumes internationales, je suis l'autorité suprême de l'Exécutif et le seul habilité à représenter Madagascar dans les instances internationales, avec la faculté de délégation. Donc, j'ai pris acte, aujourd'hui, que les agissements des trois mouvances sont intolérables et que la cohabitation devient difficile. N ous allons donc prendre nos dispositions et nous ne pouvons pas non plus accepter la décision qui a été

prise et la déclaration conjointe des trois anciens présidents qui ont été rejeté par la population. Surtout concernant la distribution des ministères. Parce qu'ils croient qu'aujourd'hui c'est un jeu

pour chercher les intérêts personnels, de prendre les ministères et, surtout, c'est un jeu qu'ils ont l'habitude de faire dans leur façon dont ils ont géré Madagascar.Nous allons donc prendre des dispositions, nous allons prendre des décisions d'ici très peu de temps. Ce que je peux dire aujourd'hui c'est que nous n'acceptons pas et nous ne pouvons pas accepter la décision qui a été prise par ces trois anciens chefs de l'Etat, lors de leur réunion à Maputo ».

QUESTION : Est-ce l''interdiction de décollage de l'avion qui devait ramener les délégations fait partie de ces dispositions  que vous avez déjà prises ?

« Moi je pense qu'Air Madagascar est une société commerciale. Donc, il faut déjà demander à Air Madagascar quel est le problème et, deuxièmement, j'ai des collaborateurs qui devraient, et je les incite vraiment, à prendre des dispositions nécessaires surtout par rapport à la situation actuelle et les agissements inacceptables des trois mouvances ».

Andry Rajoelina est à la barre du navire Madagascar, selon l'accord additionnel d'Addis-Abeba  renié par les 3 chefs de file qui n'ont jamais tenu leur parole

Dès lors, que va-t-il se passer ? Cela dépendra des autres bêtises que ces trois présidents périmés feront pour dévoiler le pourquoi du rejet du peuple à leur encontre. Et faut-il en rire  ou en pleurer ? Ratsiraka a quitté le pouvoir à la suite d'une lutte populaire menée par Zafy (1991) ; Zafy a été empêché par l'Assemblée nationale représentant le peuple (1996) ; Ratsiraka a été privé de second tour par Ravalomanana (2002). A présent, ils se liguent contre Andry Rajoelina sans qui les deux premiers, grâce au Gic -il convient de le souligner-  n'auraient jamais pu remonter sur la scène politique. Cela ne relève plus de la politique mais de la psychologie, dixit Rasolo André, enseignant chercheur.
Je dirais que cela relève de la psychiatrie. Quel avenir représentent-ils
à 82, 73 et 60 ans ?

Retranscription, vidéo et audio : Jeannot RAMAMBAZAFY

Les deux complices de toujours, se servant de la Sadc pour tenter de flouer tout un pays.

Fetison Rakoto Andrianirina, le filou perroquet des basses déclarations. Après que son patron et les deux autres président périmés ont renié l'accord additionnel dûment signé à Addis-Abeba voici ses dernières déclarations : « Il faut appliquer les sanctions ! ». Solution de facilité insensée, démontrant le peu de cas  vis-à-vis du peuple. Vaut mieux être traître contre de dernier que contre saint Marc…

En attendant leur prochain délire en commun, voici le communiqué de presse de l'Union africaine.  Joachim Chissano est considéré comme chef de l'équipe de médiation de la SADC et non comme représentant de la communauté internationale. Nuance.

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE - 211EME REUNION - 7 DECEMBRE 2009 - ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 211EME REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE - PSC/PR/BR(CCXI)

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 211ème réunion, tenue à Addis-Abeba, le 7 décembre 2009, a suivi une communication du Commissaire à la paix et à la sécurité sur les derniers développements intervenus dans les efforts visant à restaurer l'ordre constitutionnel à

Madagascar.

Le Conseil s'est déclaré vivement préoccupé par l'impasse persistante sur la formation du Gouvernement d'Union nationale à Madagascar et qui risque de remettre en cause les progrès réalisés jusque-là dans le processus de sortie de crise. A cet égard, le Conseil attend avec intérêt les conclusions de la réunion des Chefs de File des Mouvances politiques de Madagascar qui se tient à

Maputo depuis le 4 décembre 2009, sous la direction de l'ancien Président Joaquim Chissano, en sa qualité de chef de l'équipe de médiation de la SADC, ainsi que les résultats des consultations avec le Président Andry Rajoelina. Le Conseil a lancé un appel pressant à toutes les Mouvances politiques de

Madagascar pour qu'elles fassent preuve de la volonté politique requise en vue de trouver une solution à l'impasse actuelle dans le strict respect des Accords de Maputo et de l'Acte additionnel d'Addis-Abeba, en mettant les intérêts supérieurs du pays au-dessus de toute autre considération.

Le Conseil a pris note des mesures engagées par le Président de la Commission en vue de la mise en place du Mécanisme de suivi. A cet égard, le Conseil a exhorté l'ensemble des organisations concernées, à savoir, la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC), l'OIF et les Nations unies, à désigner très rapidement leur représentant au sein du Mécanisme de suivi et à prendre toutes autres dispositions pour faciliter son fonctionnement efficace. Le Conseil escompte que le Mécanisme sera en mesure de contribuer sur le terrain à l'aplanissement de toutes difficultés éventuelles dans le fonctionnement des institutions de la Transition, ainsi qu'à la réalisation de progrès soutenus vers la réunion des conditions de succès des élections législatives et présidentielles devant marquer la sortie de crise.

Le Conseil a enfin pris note avec satisfaction de l'intention du Président de la Commission de mettre à contribution le Groupe international de contact (GIC) sur Madagascar pour assurer la continuité de la mobilisation de la communauté internationale en faveur de la sortie crise à Madagascar.

Addis-Abeba, le 7 décembre 2009

Enfin, voici les déclarations annoncées en début de ce dossier.

DECLARATION DU PORTE-PAROLE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES LA FRANCE ENCOURAGE LA TENUE D'UNE REUNION DU GROUPE INTERNATIONAL DE CONTACT AVEC TOUTES LES PARTIES A MADAGASCAR

La France reconnaît et salue les efforts déployés par les médiateurs internationaux et les représentants des différentes mouvances politiques malgaches pour contribuer à la mise en œuvre des Accords de Maputo et Addis-Abeba.

Elle regrette toutefois que les "résolutions" signées le 8 décembre par les trois chefs de file malgaches présents à Maputo s'écartent du cadre consensuel prévu par ces accords. A ce titre, la France partage pleinement l'opinion exprimée le 7 décembre par le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine qui a demandé aux parties malgaches "de trouver une solution à l'impasse actuelle dans le strict respect des Accords de Maputo et de l'Acte additionnel d'Addis-Abeba."

Les accords signés à Maputo et à Addis-Abeba par les chefs des quatre mouvances ont fixé les conditions de la future transition devant mener à des élections dans les meilleurs délais possibles et constituent le seul cadre pour une résolution pacifique et consensuelle de la crise politique malgache.

Dans ce contexte, la France encourage l'équipe de médiation internationale et particulièrement l'Union africaine, à convoquer dans les meilleurs délais un Groupe international de Contact de haut niveau à Tananarive afin de lever les derniers blocages relatifs à la mise en œuvre des accords de Maputo et d'Addis-Abeba. La réunion de ce groupe répondra, par ailleurs, à la demande d'assistance internationale formulée par la déclaration des chefs de file à Maputo.

Paris, le 10 décembre 2009